



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3563

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 12ème édition des Journées de l'économie (Jéco) du 5 au 7 novembre 2019 à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burricand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019**  
**Délibération n° 2019-3563**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 12ème édition des Journées de l'économie (Jéco) du 5 au 7 novembre 2019 à Lyon**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

## **Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

### **I - Contexte**

La FPUL est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. La création de la FPUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FPUL intervient sur 3 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Jéco, Campus création, Big Booster, etc.,
- la valorisation des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Celle-ci sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation, à Lyon, des Jéco 2019.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon, les Jéco sont, à ce jour, uniques en France.

Evénement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Jéco offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

### **II - Objectifs**

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Jéco afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Jéco sont l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence durant 3 jours de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

### **III - Compte-rendu de l'édition 2018 et bilan**

Par délibération du Conseil n° 2018-2916 du 9 juillet 2018, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 11<sup>ème</sup> édition des Jéco, du 6 au 8 novembre 2018.

Les Jéco 2018 ont représenté un réel succès tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences. Le thème général "Que sait-on de notre futur ?" a permis de réunir plus de 265 intervenants autour de 64 conférences, débats et expositions dans plus de 15 lieux prestigieux de la ville.

Depuis sa création, l'événement a confirmé l'intérêt que portent les citoyens à cette rencontre avec une fréquentation du nombre de participants multipliée par 4. Ainsi, lors de la 11<sup>ème</sup> édition, l'événement a réuni plus de 50 000 participants (en cumulé), auxquels s'ajoutent 23 000 personnes qui ont pu visionner plus de 48 conférences retransmises en direct sur internet.

Les Jéco ont de nouveau bénéficié d'un accueil à l'Hôtel de Ville de Lyon durant 3 jours pour l'organisation de rencontres entre les auteurs d'ouvrages économiques et les participants. Au cœur de la manifestation, cet accueil a permis d'établir un lien essentiel avec le territoire et d'offrir un lieu de cohésion aux participants.

La présence des Jéco sur internet et les réseaux sociaux a également connu un important développement. Au total, 64 conférences enregistrées depuis la création de l'événement sont diffusées sur son site internet, qui a comptabilisé 83 818 visites en 2018. Par ailleurs, le nombre d'abonnés Twitter au compte Jéco s'élève aujourd'hui à 1 884 abonnés (soit une augmentation de 39 % par rapport à 2017) tandis que la page Facebook a connu une croissance de 25 % en 2018.

Le programme des conférences a permis de traiter des thèmes tels que la croissance économique, la transition digitale, la réforme territoriale, le Brexit ou encore l'adaptation au changement climatique. De prestigieux intervenants ont répondu présents pour cette 11<sup>ème</sup> édition : mesdames Muriel Pénicaud, Sylvie Goulard, messieurs Philippe Aghion, Louis Gallois, Patrick Artus, François Villeroy de Galhau, etc.

L'expertise de la Métropole a été valorisée avec l'intervention d'élus et de techniciens sur des sujets à forts enjeux comme l'économie circulaire, la mobilité ou encore l'insertion et l'emploi.

L'objectif de démocratisation de l'économie est atteint puisque 75 % des personnes interrogées estiment que les conférences sont accessibles à tous et 83 % déclarent que les Jéco les aident à comprendre les sujets économiques d'actualité.

Une campagne d'affichage sur 110 panneaux JC Decaux de la Ville de Lyon a été déployée sur le territoire. De plus, une exposition à destination du grand public a été organisée sur la place de la République (Lyon 2<sup>e</sup>) pour présenter 16 portraits d'économistes de renom.

L'événement a bénéficié de partenariats média importants et ciblés parmi lesquels Les Echos, Challenges, Le Monde et Bref Eco. La couverture médiatique des Jéco 2018 est particulièrement satisfaisante : plus de 140 retombées locales et nationales (dont 4 reportages télévisés, 30 articles dans la presse écrite et 122 sur internet).

Cette année, un parcours de conférences spécifiques à destination des étudiants a été développé et a permis l'accueil de 25 délégations étudiantes (soit 150 participants) de France et de pays francophones (Maroc, Sénégal, Suisse, etc.).

#### IV - Programme de l'édition Jéco 2019 et plan de financement prévisionnel

La 12<sup>ème</sup> édition des Jéco se tiendra à Lyon du 5 au 7 novembre 2019. Cette année encore, de prestigieux intervenants du monde politique et économique sont attendus.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les Jéco sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aujourd'hui, les Jéco ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 50 000 participants (en cumulé).

Reprenant le format des éditions précédentes, l'ambition des Jéco 2019 est de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

En parallèle des conférences, les organisateurs souhaitent développer des visites de lieux clefs du territoire suivi d'ateliers-débats.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- l'accueil de délégations d'étudiants francophones,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

#### Budget prévisionnel 2019

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	58 000	Métropole de Lyon	52 600
logistique	66 170	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 400
prise en charge des intervenants	38 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes - Volet Francophonie	15 000
frais de personnel	190 000	Ministère de l'économie	18 000
frais de fonctionnement	28 000	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de gestion	34 830	Banque de France	30 000
délégation étudiantes	15 000	Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA)	60 000
		APICIL	40 000
		BRED	40 000
		Cabinet Mazars	40 000
		Association française de science économique (AFSE)	8 000
		Kéolis	10 000
		Groupe Seb	10 000
		Suez	10 000
		GRDF	10 000
		RTE	10 000
<b>Total</b>	<b>430 000</b>	<b>Total</b>	<b>430 000</b>

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2019 s'élève à 430 000 €. Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL dans le cadre de l'organisation de l'édition 2019 des Jéco à Lyon (montant équivalent par rapport à la subvention accordée en 2018) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL, pour la préparation et l'organisation de la 12<sup>ème</sup> édition des Jéco du 5 au 7 novembre 2019 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 52 600 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

.